

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
-UBCI-

Siège Social : 139, avenue de la Liberté-1002 Tunis Belvédère-

L'UBCI publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2014

1- Produits d'exploitation bancaire	54 360	49 383	105 335	92 572	194 863	13,79%	12 763
Intérêts	38 812	33 875	75 471	64 719	136 342	16,61%	10 752
Commissions en produits	10 962	10 055	21 220	19 179	39 980	10,64%	2 041
Revenus du Portefeuille titres commercial et d'investissement	4 586	5 453	8 644	8 674	18 541	-0,35%	-30
2- Charges d'exploitation bancaire	17 121	13 588	32 502	25 515	54 065	27,38%	6 987
Intérêts encourus et charges assimilées	16 187	12 765	30 953	24 241	51 071	27,69%	6 712
Commissions encourues	934	823	1 549	1 274	2 994	21,59%	275
3- Produit Net Bancaire	37 239	35 795	72 833	67 057	140 798	8,61%	5 776
4- Autres produits d'exploitation	663	580	1 290	1 144	2 963	12,76%	146
5- Charges opératoires, dont:	27 065	25 825	53 380	51 458	101 358	3,74%	1 922
Frais de personnel	16 786	15 441	32 718	30 871	62 005	5,98%	1 847
Charges générales d'exploitation	7 476	7 515	15 216	15 012	27 829	1,36%	204
6- Structure du portefeuille			186 233	127 760	149 664	45,77%	58 473
Portefeuille titres commercial			2 058	1 608	2 610	27,99%	450
Portefeuille Titres d'investissement			184 175	126 152	147 054	45,99%	58 023
7- Encours des crédits à la clientèle			2 263 447	2 042 677	2 128 570	10,81%	220 770
8- Encours de dépôts, dont:			2 107 880	1 967 345	1 908 054	7,14%	140 535
Dépôts à vue			1 059 381	1 039 211	964 586	1,94%	20 170
Dépôts d'épargne			536 384	529 652	529 516	1,27%	6 732
9- Emprunts et ressources spéciales			112 870	112 672	115 623	0,18%	198
10- Capitaux propres			250 191	255 713	239 722	-2,16%	-5 522

I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES**1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS**

Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

- Suite -

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

III/ FAITS SAILLANTS DU 2ème TRIMESTRE 2014

L'encours des crédits à la clientèle (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une évolution de 221 MTND pour atteindre 2.263 MTND, réalisant ainsi une progression 10,81% par rapport au 30/06/2013 non retraité de l'impact de la circulaire BCT 13-21.

Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 7,14% par rapport au 30/06/2013 pour atteindre 2.108 MTND. Cette progression provient essentiellement de l'évolution des comptes à terme, des certificats de dépôts et des comptes à vue.

Les produits d'exploitation ont augmenté de 12,7 MTND, soit +13,79% par rapport au 30/06/2013.

Le produit net bancaire au terme du second trimestre 2014 est de 72,8 MTND en progression de 8,61% par rapport à fin Juin 2013.

Les charges opératoires ont augmenté de 3,74% par rapport à la même période de l'exercice 2013 avec notamment un accroissement des frais de personnel (5,98%).

Les capitaux propres au 30/06/2013 n'intègrent pas la correction des capitaux propres d'ouverture suite à la circulaire BCT 2013-21 de (14 381KTND).